



MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

SHF 2010

Règlement général

1. Rôle du Président du jury (art. 131)

Le Président du Jury prend toutes les dispositions à l'égard d'un concurrent ou d'un cheval ou poney jugé inapte à poursuivre la compétition.

Le Président du jury peut interrompre un parcours ou disqualifier un concurrent :

- si l'insuffisance de ses aptitudes est un danger pour lui-même pour les spectateurs,
- si l'état physique du cheval ou poney est insuffisant.

2. Déclaration de forfait tardive en Dressage, Attelage et CCE (art. 2326)

La déclaration tardive d'un forfait, après midi veille du premier jour du concours, pourra entraîner un avertissement ou une mise à pied du concurrent, et le prélèvement par la SHF d'une amende de 50 € sur le compte de l'engageur.

3. Contrôles - enregistrement de la castration (Art. 4214)

Un cheval au contrôle dont la castration n'a pas été enregistrée dans SIRE est autorisé à prendre le départ dans le concours concerné. Il ne pourra être à nouveau engagé que si l'enregistrement de la castration est régularisé.



Saut d'obstacles - Cycle classique

1. 4 ans NQ

Epreuves maintenues en 2010 en élargissant la communication sur le faible coût d'engagement (12€).

2. Circuit 4 ans – TDSO

- Maintien du TDSO mais option du cavalier entre TDSO ou Hunter,
- Modification du tracé,
- Qualification Finale nationale :
 - minimum 2 tours de TDSO dont un tour avec un maximum de 1 point de pénalité
 - ou
 - minimum 2 tours de Style Hunter dont un tour avec au minimum une 2^{ème} prime
 - ou
 - minimum 1 tour de Style Hunter et 1 tour de TDSO avec au minimum une 2^{ème} prime en Hunter ou un maximum de 1 point de pénalité en TDSO.
- TDSO non pris en compte dans le quota max de 12 épreuves régionales ou IR avant la Finale nationale,
- Gains en TDSO et en Hunter non pris en compte dans les gains qualificatifs pour la Finale nationale,
- Suppression des points de bonification pour le Championnat des 4 ans, acquis en Hunter, CCE, Dressage ou Extérieur 4 ans,
- Nombre de tours maximum dans la saison :
 - CSO régionaux et IR : 12
 - Hunter (dont 1 avec 2^{ème} prime) ou TDSO (dont 1 avec maximum 1 pt de pénalité) : 2
 - Autres SHF (CCE, Dressage, Ext., Hunter, TDSO) sans apport de pts de bonification : 4
 - Finale nationale : 2
 - **Total : 20**

3. Finale nationale des 5 et 6 ans - Epreuve de présentation – phase montée

Phase montée jugée sur les 2 parcours qualificatifs et sur chaque parcours, attribution de 2 notes, dressage (soumission et impulsion) et obstacles (style et aptitude).

Note de présentation phase montée : moyenne des 4 notes

4. Championnat des 5 et 6 ans

Diviser par 2 les points de bonification obtenus sur les CIR => 0,5 point de bonification par sans faute => baisse de 1 point le niveau d'obtention des mentions Elite, Excellent et très bon.

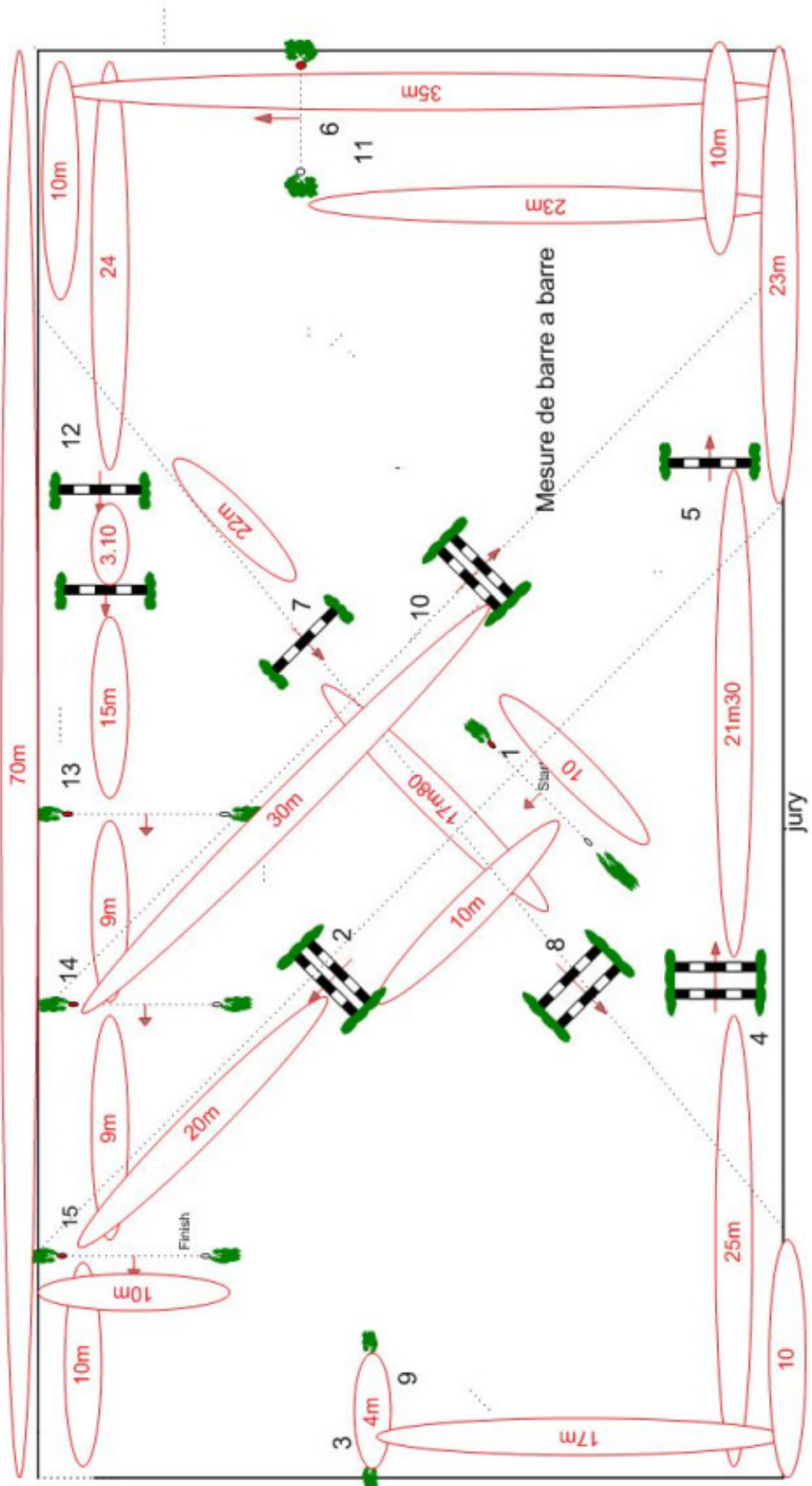
5. Finale nationale des 6 ans – qualification Critérium

Qualification directe au Grand critérium des 6 ans de la Finale nationale, des vainqueurs de la deuxième épreuve qualificative au chronomètre 6 ans E/H et 6 ans J. Ces 2 éventuelles sélections supplémentaires viennent en plus des 50 premiers chevaux du classement provisoire qualifiés au Grand critérium.

6. Protections : Contrôle des guêtres sur toutes les qualificatives des Finales nationales

tdso 2010

Table: A	Speed: 350 m/min	Obstacles:	Winning round:	2nd Jump-off:
National RG:	Length: 0 m	Efforts:	Length: m	Length: m
FEI RG / Art. 238.3 .3	Time allowed: 0 sec	Penalty sec:	Time allowed: 38 sec	Time allowed: 0 sec
Height: m	Time limit: 0 sec	Closed combination:	Time limit: 76 sec	Time limit: 0 sec



7. Circuit 4 ans – Résultats du Championnat

Les chevaux ayant totalisé un maximum de **4,5 points** sont classés **Elites** (au lieu de 4 points en 2009)
 Les classements restent inchangés pour les chevaux Excellents et Très Bons qui sont respectivement de 8 points et 12 points maximum.

(cf. art. 51172 du règlement)